



Strasbourg, le 24 novembre 2015

CDDG-Bu(2015)34

BUREAU DU COMITE EUROPEEN  
SUR LA DEMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE  
(CDDG)

---

RAPPORT DE REUNION<sup>1</sup>

6 novembre 2015  
Bureau du Conseil de l'Europe, Paris  
Salle 2

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte et présidée par M. Paul-Henri Philips, Président du CDDG. La liste des participants figure en Annexe I.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel qu'adopté fait l'objet de l'Annexe II.

3. Décisions du Comité des Ministres concernant les travaux du CDDG

Le Bureau est informé qu'à sa 1234<sup>e</sup> réunion, tenue le 10 septembre 2015, le Comité des Ministres a approuvé :

- les propositions du CDDG concernant la simplification des procédures d'octroi du Label européen d'excellence en matière de gouvernance et la modification de la composition et du fonctionnement de la plate-forme d'acteurs telle que définie dans le document CM(2015)99 ;
- la version révisée de l'Annexe au Protocole n°3 de la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière, telle qu'elle figure dans le document CM(2015) 99 add.

---

<sup>1</sup> Etabli par le Secrétariat et approuvé par le Président.

En outre, le Bureau prend note des discussions en cours au sein du Comité des Ministres et des Groupes de rapporteurs concernés sur le mandat du CDDG pour la période 2016-2017.

Sur proposition du Président, il est décidé de tenir une discussion sur les priorités pour la période 2016-2017 à la prochaine réunion du CDDG. A cette fin, il est demandé au Secrétariat de transmettre le nouveau mandat 2016-2017 une fois qu'il aura été approuvé, accompagné d'une note explicative et d'un projet de feuille de route concernant les projets et activités possibles pour la période 2016-2017.

#### 4. Développement d'outils en matière de bonne gouvernance démocratique et soutien des réformes

##### 4.1 *Stratégie pour l'innovation et la bonne gouvernance*

Le Bureau prend note de la décision du Comité des Ministres d'approuver les propositions relatives à la simplification des procédures d'octroi du Label européen d'excellence en matière de gouvernance et à la composition et au fonctionnement de la plate-forme d'acteurs (document CDDG-Bu(2015)23).

Il convient de transmettre au CDDG les modalités proposées pour l'accréditation des plates-formes nationales, la désignation d'institutions spécialisées et l'octroi du label à des municipalités à titre individuel, ainsi que les mesures visant à promouvoir les 12 principes de bonne gouvernance.

Le Secrétariat élaborera le règlement du Bureau élargi agissant en tant que plate-forme d'acteurs, en vue de son adoption par le CDDG.

Mme Desislava Dragova informe le Bureau que, dans le cadre de la Présidence bulgare du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, les autorités de son pays ont décidé d'organiser une conférence sur les 12 principes de bonne gouvernance le 31 mars 2016.

##### 4.2 *Centre d'expertise sur la réforme de l'administration locale - Mise à jour concernant les activités menées en 2015*

Le Bureau prend note des informations présentées oralement sur les activités conduites par le Centre en 2015, et notamment de la poursuite de la participation de ce dernier aux réformes de la gouvernance locale en Ukraine, ainsi qu'à la création et à la gestion de bureaux régionaux pour soutenir les réformes, aux examens par les pairs menés à Chypre (coopération intercommunale) et à l'examen par les pairs sur l'aménagement du territoire prévu en Albanie.

Sur la base des examens par les pairs, la boîte à outils sur la coopération intercommunale fait actuellement l'objet d'une mise à jour, et un document d'orientation sur la préparation d'une nouvelle boîte à outils sur la fusion des communes sera présenté lors de la prochaine réunion du CDDG, ainsi que des éléments clés pour l'évaluation des activités et l'évolution du Centre.

## 5. Etat de la mise en œuvre des activités du CDDG conformément à son mandat

### 5.1 *Programme de travail du CDDG*

Le Bureau prend note de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de travail du CDDG tel qu'exposé dans le document CDDG-Bu(2015)24 et charge le Secrétariat de finaliser ce dernier pour la réunion que le CDDG tiendra en décembre. En vue de faire rapport au Comité des Ministres, ce document devrait clairement mentionner les résultats obtenus en lien avec le mandat 2014-2015 du CDDG et devrait s'accompagner d'un rapport spécifique mettant en lumière l'impact des travaux du CDDG dans les Etats membres.

### 5.2 *Impact du travail du CDDG dans les Etats membres*

Donnant suite à la décision du CDDG de « mettre en lumière l'impact [de ses] travaux [...] dans les Etats membres dans un rapport spécifique au Comité des Ministres, à adopter à sa prochaine réunion », le Bureau examine des premiers éléments pour ce rapport, présentés dans le document CDDG(2015)25.

Le Bureau convient qu'au vu de sa concision, ce document pourrait être élaboré à partir des informations contenues dans l'annexe du document cité ci-dessus. Il conviendrait également de demander aux Etats membres des commentaires sur l'utilité des échanges thématiques tenus au sein du CDDG, sur leur recours aux activités de renforcement des capacités et/ou aux avis juridiques proposés par le Centre d'expertise, et sur les Recommandations du Comité des Ministres.

Le Secrétariat est chargé de réviser le questionnaire (outil d'auto-évaluation) contenu dans le document destiné au CDDG, en invitant les membres à fournir les informations demandées en vue de la prochaine réunion du Comité, qui aura lieu les 7 et 8 décembre 2015.

### 5.3 *Recueil de textes du Conseil de l'Europe dans le domaine de la démocratie*

Le Bureau prend note des informations présentées dans le document CDDG-Bu(2015)26 et des consultations en cours avec les services pertinents du Conseil de l'Europe sur les textes qu'il est proposé d'inclure dans le recueil.

Le Bureau, rappelant la décision prise par les délégations du Comité des Ministres d'inviter le CDDG à « superviser la préparation de ce recueil et à faire rapport au Groupe de Rapporteurs sur la démocratie (GR-DEM) avant son parachèvement et son éventuelle publication », examine le projet de recueil mis à jour et formule les suggestions suivantes :

- l'introduction devrait contenir des explications sur la sélection et la hiérarchie des textes inclus, ainsi que sur le format et la structure de la présentation ;
- les textes fondateurs et le statut du Conseil de l'Europe devraient figurer dans le recueil ;
- les références faites aux textes doivent être pertinentes par rapport aux sujets traités et, dans la mesure du possible, renvoyer à des articles ou à des chapitres précis ;
- la procédure à suivre pour les éventuelles futures modifications à apporter au recueil devrait être précisée.

Le Bureau charge le Secrétariat de finaliser la préparation du recueil en vue de sa présentation à la prochaine réunion du CDDG, en tenant compte des suggestions ci-dessus et des commentaires reçus dans le cadre des consultations internes.

#### 5.4 *Suites données au séminaire sur la « Gouvernance démocratique des espaces transfrontaliers »*

Le Bureau prend note des informations, du résumé des débats et des propositions d'actions relatifs au séminaire organisé à Saint-Louis (France) les 22 et 23 octobre 2015 (document CDDG-Bu(2015)27). Il convient qu'à la lumière des conclusions de l'événement et des points de consensus dégagés lors de ce dernier, il pourrait être pertinent, pour donner suite aux travaux :

- de constituer un recueil exhaustif d'études de cas ;
- d'identifier de « bonnes pratiques » relatives à la participation et à l'engagement citoyens au niveau transfrontalier ;
- d'élaborer une boîte à outils à partir de ces études de cas et bonnes pratiques, ou d'intégrer des pratiques pertinentes aux boîtes à outils existantes.

#### 5.5 *Démocratie et gouvernance électroniques*

Le Bureau prend note des informations et des éléments possibles pour les suites à donner aux ateliers décrits dans le document CDDG-Bu(2015)28 et souligne la nécessité de publier rapidement les comptes-rendus de ces derniers, ainsi que les contributions des Etats membres.

Le Secrétariat, en coopération avec les rapporteurs, est chargé de préparer la publication sous format électronique ; celle-ci sera complétée par une synthèse des interventions des différentes délégations n'ayant pas soumis de contributions écrites. Les recommandations pertinentes du Conseil de l'Europe en lien avec la démocratie et la gouvernance électroniques pourraient également être incluses.

Il devrait être envisagé, au début de l'année 2016, de procéder à une analyse approfondie des présentations et des contributions relatives aux deux ateliers en vue de l'élaboration d'une boîte à outils ou de lignes directrices établissant des principes fondamentaux à prendre en compte dans tout projet lié à la démocratie et à la gouvernance électroniques.

#### 5.6 *Conventions sous la responsabilité du CDDG*

Le Bureau prend note des informations présentées dans le document CDDG-Bu(2015)29 et Addendum. Parmi les informations à présenter au CDDG, devraient notamment figurer :

- le mandat du Comité et l'objectif du questionnaire ;
- les éventuelles conclusions à porter à l'attention des Parties en ce qui concerne la signature et la ratification des conventions, ainsi que les déclarations et réserves émises ;
- les Etats membres devraient également être encouragés à faire part des bénéfices qu'ils ont tirés de la signature d'une convention ou d'un protocole spécifique.

Le Secrétariat est chargé de préparer le document à l'attention du CDDG en conséquence.

Préparation de la 4<sup>e</sup> réunion du CDDG (7-8 décembre 2015)

#### *6.1 Projet d'ordre du jour*

Le Bureau examine le projet d'ordre du jour et discute de la préparation de la 4<sup>e</sup> réunion du CDDG, ainsi que les modalités des échanges thématiques. Il souhaiterait que soit organisée, si possible, une table ronde en présence des ministres qui devraient assister à la réunion.

#### *6.2 Echanges thématiques d'informations, de points de vue et de bonnes pratiques*

Le Bureau discute de la préparation de l'organisation des échanges thématiques ; il invite le Secrétariat à poursuivre les préparatifs selon les modalités proposées. Le Bureau demande une nouvelle fois à ce que la documentation pertinente soit transmise aux délégations nationales le plus tôt possible, attirant l'attention sur les contributions attendues des membres ou sur les questions auxquelles ils doivent répondre.

#### *6.3 Gouvernance démocratique des zones métropolitaines*

Le Bureau prend note des conclusions des réponses au questionnaire sur la gouvernance démocratique dans les zones métropolitaines et de l'état d'avancement des préparatifs d'un débat préliminaire sur cette question devant avoir lieu lors de la prochaine réunion du CDDG (document CDDG-Bu(2015)31).

Le Bureau souhaiterait que des représentants des Etats membres et des zones métropolitaines soient invités à participer à ce débat et à faire part de leurs expériences sur le sujet.

#### *6.4 Promotion de sociétés inclusives*

Le Bureau prend note des contributions reçues à ce jour de la part des Etats membres sur les initiatives visant à renforcer la participation et l'engagement démocratiques telles que présentées dans le document CDDG-Bu(2015)32. Rappelant la demande formulée par le CDDG, qui souhaiterait que des informations sur la campagne contre le discours de haine et sur le programme des Cités interculturelles soient présentées lors de la prochaine réunion, il accueille positivement la proposition émise à la fois par le Congrès et par l'Assemblée parlementaire de présenter leurs travaux pertinents dans ce domaine à cette occasion.

Pour favoriser la tenue d'échanges approfondis sur cette question, le Secrétariat devrait inciter une nouvelle fois les Etats membres à préparer des informations sur les initiatives mises en œuvre dans ce domaine et à envisager d'inviter, au sein de leur délégation, des personnalités ayant des responsabilités directes par rapport aux questions débattues ou des connaissances spécialisées dans les domaines en question.

## 7. Informations sur les activités d'autres instances pertinentes

Le Bureau prend note des informations figurant dans le document CDDG-Bu(2015)33 et demande à ce que soient présentées au CDDG des informations sur les travaux du *Comité ad hoc d'experts sur les normes juridiques, opérationnelles et techniques relatives au vote électronique*, ainsi que sur sa dernière réunion, tenue les 28 et 29 octobre 2015 à Strasbourg.

## 8. Questions diverses et date de la prochaine réunion

Le Bureau déclare qu'il serait judicieux de tenir la prochaine réunion en février 2016 afin de préparer les travaux à mener dans le cadre du nouveau mandat. La date définitive sera fixée par les membres nouvellement élus du Bureau, après identification, par le Secrétariat, des éventuelles contraintes.

## ANNEXE I

## LISTE DES PARTICIPANTS

## CHAIRMAN / PRESIDENT

M. Paul-Henri PHILIPS, Coordinateur pour les Organisations Internationales, Bruxelles International, Relations multilatérales et Organisations Internationales, Boulevard du Jardin Botanique, 20, B – 1035 BRUXELLES  
Tel : (32) 2 800 32 77; Cel-phone: (32) 499 58 81 05;  
E-mail : [pphilips@sprb.irisnet.be](mailto:pphilips@sprb.irisnet.be)

## OTHER MEMBERS / AUTRES MEMBRES

Mr Alexander BALTHASAR, Head of the Institute for State Organization and Administrative Reform, Federal Chancellery of Austria, Ballhausplatz 1, A - 1014 WIEN  
Tel: (43) 1 53115 202806 ; Fax: (43) 1 53109 202806;  
E-mail: [alexander.balthasar@bka.gv.at](mailto:alexander.balthasar@bka.gv.at)

Mrs Desislava DRAGOVA, Senior expert, Ministry of Regional Development, 17-19 St. Kiril I Metodii Str., 1202 SOFIA;  
Tel : +(359) 2 9405 428 ; E-mail: [ddragova@mrrb.government.bg](mailto:ddragova@mrrb.government.bg)

Mr Francesco GIUSTINO, Presidenza del Consiglio dei Ministri, D.A.R. - Ufficio Attività Internazionali, ROMA  
Tel. +39.06.6779.5130; E-mail: [f.giustino@palazzochigi.it](mailto:f.giustino@palazzochigi.it)

Ms Inga NYHOLM, Ministerial adviser, Department for Local Government and Regional administration, Ministry of Finance, PO Box 28, FIN – 00023 GOVERNMENT  
Tel: (358) 40 760 5524; E-mail: [inga.nyholm@vm.fi](mailto:inga.nyholm@vm.fi)

Mr Paul ROWSELL, Deputy Director, Democracy, Department for Communities and Local Government, 2<sup>nd</sup> Floor Fry Building, 2 Marsham Street, Westminster, LONDON SW1P 4DF  
Tel: (44) 303 44 42568; E-mail: [Paul.Rowsell@communities.gsi.gov.uk](mailto:Paul.Rowsell@communities.gsi.gov.uk)

Mrs Greta Ulland BILLING, Senior International Adviser, Department for Local Government, Ministry of Local Government and Modernisation, Postbox 8112 DEP, N - 0032 OSLO  
Tel: (47) 22 24 72 25; Mobile: (47) 92 61 37 27; Fax: (47) 22 24 27 35;  
E-mail: [greta.billing@Kmd.dep.no](mailto:greta.billing@Kmd.dep.no)

## SECRETARIAT

Mr Alfonso ZARDI, Head of Democratic Institutions and Governance Department / Chef du Service des institutions et de la gouvernance démocratiques - Directorate of Democratic Governance / Direction de la gouvernance démocratique, Directorate General of Democracy / Direction générale de la démocratie

Tel : +33 (0)3 88 41 39 06; Fax : +33 (0)3 88 41 27 84; E-mail : [alfonso.zardi@coe.int](mailto:alfonso.zardi@coe.int)

Mr Theo WELS, Administrator / Administrateur - Directorate of Democratic Governance / Direction de la gouvernance démocratique, Directorate General of Democracy / Direction générale de la démocratie

Tel: +33 (0)3 90 21 53 04 ; Fax: +33 (0)3 88 41 27 84; E-mail: [theo.wels@coe.int](mailto:theo.wels@coe.int)

## ANNEXE II

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour [CDDG-Bu(2015)OJ3]
3. Décisions du Comité des Ministres concernant les travaux du CDDG [CDDG-Bu(2015)22]
4. Développement d'outils en matière de bonne gouvernance démocratique et soutien des réformes
- 4.1 *Stratégie pour l'innovation et la bonne gouvernance*  
- Modalités pour la simplification des procédures d'octroi du Label ELoGE [CDDG-Bu(2015)23]
- 4.2 *Centre d'expertise sur la réforme de l'administration locale*  
- Activités en 2015 : présentation orale
5. Etat de la mise en œuvre des activités du CDDG conformément à son mandat
- 5.1 *Programme de travail du CDDG (2014-2015)* [CDDG-Bu(2015)24]
- 5.2 *Impact du travail du CDDG dans les Etats membres* [CDDG-Bu(2015)25]
- 5.3 *Compendium de textes du Conseil de l'Europe dans le domaine de la démocratie : mise à jour* [CDDG-Bu(2015)26]
- 5.4 Résultats du séminaire sur la « *Gouvernance démocratique des espaces transfrontaliers* », Saint-Louis, Alsace (22-23 octobre 2015) [CDDG-Bu(2015)27]
- 5.5 *Démocratie et gouvernance électroniques*  
- Ateliers de travail organisés par la Belgique et l'Autriche : rapports [CDDG-Bu(2015)28]
- 5.6 *Conventions sous la responsabilité du CDDG*  
- Evaluation des réponses par les Etats membres et propositions pour le Comité des Ministres [CDDG-Bu(2015)29 + Addendum]

6. Préparation de la 4e réunion du CDDG (7-8 décembre 2015)
- 6.1 *Projet d'ordre du jour* [CDDG(2015)OJ2prov.]
- 6.2 *Echanges thématiques d'informations, de points de vues et de bonnes pratiques* [CDDG-Bu(2015)30]  
- Réformes territoriales récentes en Norvège et en Serbie (avec la participation de ministres)
- 6.3 *Gouvernance démocratique des zones métropolitaines* (avec la participation d'un ministre d'Italie – à confirmer) [CDDG-Bu(2015)31 + Addendum]
- 6.4 *Renforcer la participation et l'engagement démocratiques* : échange à base des contributions d'Etats membres sur les initiatives visant à promouvoir des sociétés inclusives. [CDDG-Bu(2015)32]
7. Informations sur les activités d'autres instances pertinentes [CDDG-Bu(2015)33]
8. Questions diverses et date de la prochaine réunion